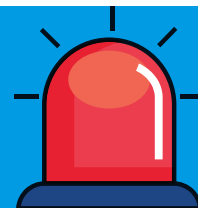


L'UNSA FERROVIAIRE REVENDIQUE PLUS DE SÛRETÉ POUR LES ASCT DE LA DDL KRONO !



Le 29 octobre 2021, l'UNSA Ferroviaire était reçue par la Direction de la DDL Krono, pour faire le point sur un certain nombre de sujets d'actualité.



Multiplication des agressions

Face à la multiplication des agressions, notamment dans la Vallée du Rhône, l'UNSA Ferroviaire a demandé à la direction de la DDL Krono quels étaient les moyens employés pour la sûreté des agents.

La Direction fait état de plus de 150 accompagnements par les agents sûreté pour le mois d'octobre sur la ligne Lyon/Valence et nous annonce une présence SUGE renforcée sur les 17000 ainsi que sur le 886192, pour les mois à venir. Des équipes d'EAR seront également employées à minima deux fois par mois sur la ligne, à partir de décembre.

Lors de ses dernières tournées sur la ligne, l'UNIR a déclaré ne pas avoir rencontré de faits sûreté importants, leur présence étant dissuasive.

L'UNSA Ferroviaire réclame une présence SUGE plus forte sur cette ligne, dans les trains comme dans les gares intermédiaires, ce qui reste le seul moyen pour lutter efficacement contre l'insécurité.



Sous-effectif

L'UNSA Ferroviaire a demandé un point sur les effectifs de la DDL.

Au prochain changement de service, mi-décembre, le sous-effectif sera autour de moins 8 agents pour la DDL, sans compter les 12 montées à Voyages et la dizaine de départs prévus.

Pour pallier cela, la Direction prévoit :

Deux écoles de 7 ASCT chacune sont prévues pour former des ASCT pour la DDL Krono en janvier et mars (et d'autres devraient suivre)

Six alternants ASCT suivront une formation de 22 semaines, de novembre à juin, entre le terrain et l'université de service, avant de nous rejoindre

20 intérimaires sont également prévus de janvier à août 2022





La formation des ASCT en alternance

Pour suivre les alternants mentionnés ci-dessus, la direction a décidé de faire appel à des "parrains". Cette procédure est basée sur le volontariat d'ASCT "expérimentés", toutes qualifications confondues (B,C ou D).

Le parrain suivra l'alternant sur le terrain pour certaines journées, et aura pour rôle de remplir une grille SAMI à la fin de la journée après avoir abordé certains points avec lui.

Une prime de 5 euros par journée sera octroyée lorsque le parrain sera en accompagnement.

L'UNSA Ferroviaire déplore que ce système soit mis en place, dès le 15 novembre, sans aucune concertation avec les organisations syndicales !

Cette "innovation" est lancée dans la précipitation et la Direction DDL Krono tente comme elle peut de la mettre en place, sans même avoir de réponse à toutes nos questions.

En attendant de les obtenir, de la DDL comme de la Direction TER, l'UNSA Ferroviaire s'est déjà assurée qu'il n'y aurait aucun engagement de la responsabilité des parrains en cas de manquement de l'alternant.

Nous avons également alerté sur le fait qu'il était impossible, sur certaines journées, d'accomplir les missions d'ASCT et de donner du temps à un alternant et **nous avons donc demandé que les parrains soient dégagés de la production les journées de parrainage.**

L'UNSA ferroviaire réclame également l'augmentation de la prime octroyée par journée où le parrain serait accompagné, passant de 5 à 8 euros, nous alignant sur la prime que touche les conducteurs "moniteurs".

De nombreux sujets doivent encore être étudiés à propos de cette mise en place, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre délégué syndical UNSA Ferroviaire pour la DDL Krono :

Tristan SERGENT

07.84.18.77.46

tristan.sergent@sncf.fr

